66me Année — Le numéro : 0 NF 10 Parait le Samedi No 787 SAMEDI 11 FEVRIER 1961

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces : Annonces Légales : 0 NF 80 la ligne ; Autres Annonces : on traite à forfait
Pour la Publicité extra-régionale ; s'adresser à l'AGENCE CHIMOT, 3, rue d'Amboise, PARIS (2e)

Abonnement : 1 an : 4 N.F. 50
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

CONTE DU «SISTERON-JOURNAL»

Les Truffes du Curé Moscat

par Edmond CALVET

— Ecoutez-moi bien, Valérie. Pour le grand dîner que j'offre demain à Monseigneur qui viendra confirmer nos premiers communiants, vous préparez, comme entrée, **des truffes en papillotes.**

— Que me proposez-vous là, monsieur le curé !... Ne m'avez vous pas dit bien des fois que la confection d'un mets aussi délicat ne pouvait être réussie que par un fin gourmet comme vous ?...

— Ah ! si vous saviez, Valérie, combien je regrette de n'avoir pas le temps, à cette occasion, d'apprêter moi-même mon chef-d'œuvre culinaire, obligé que je serai de faire partie du cortège qui accompagnera, vers midi, Monseigneur à la sortie de l'église jusqu'au presbytère.

— Eh bien, monsieur le curé, si vous comptez sur moi pour accommoder à votre façon ces précieux tubercules dont la cuisson à point est particulièrement délicate, je vous plains de tout mon cœur.

— Allons, soyez raisonnable, Valérie. Pour une fois, il m'est bien permis, dans un cas de force majeure, de mettre à l'épreuve votre talent de cordon bleu lequel vous donnera l'occasion, j'en suis sûr, de remporter un véritable triomphe, appelé à faire date dans les annales gastronomiques du diocèse.

— Que la volonté de Dieu soit faite ainsi que celle de monsieur le curé ! murmura la sainte fille avec une résignation toute chrétienne.

— Ah ! laissez-moi vous remercier vivement, Valérie, et permettez que je salue en vous la perle des gouvernantes ! Donc, bien que vous connaissiez ma façon d'accommoder ce précieux tubercule surnommé, à juste titre, le diamant de la cuisine, je tiens à vous rappeler qu'il vous suffira d'abord de brosser délicatement chaque truffe, puis de la barder d'une mince tranche de lard, et, cela fait, de l'envelopper dans un papier assez fort, roulé en papillote. Ah ! si vous saviez, Valérie, quelle secrète satisfaction on éprouve à préparer soi-même ce plat vraiment digne des dieux dont le troublant arome vous procure déjà comme un avant-goût des ineffables béatitudes gastronomiques que réserve au palais des fins gourmets une suave dégustation que l'on sait toute prochaine !...

Soudain s'arrêtant de parler, le curé Moscat, rougissant un peu comme s'il était pris de quelque remords, eut l'air de réfléchir profondément et bientôt sa gouvernante l'entendit réciter à voix basse :

— Mea culpa... pa... pa...

— Eh ! eh !... attention !... monsieur le curé, par hasard, oublieriez-vous que la gourmandise, comme le dit le catéchisme, figure au nombre des péchés capitaux ?...

— Merci, bonne et sainte fille, de ce rappel à l'ordre !... Allez, j'ai tout lieu de supposer qu'à part quelques goinfres répugnants ou ivrognes incorrigibles, le bon Dieu doit rarement envoyer les innombrables gourmands en enfer. Car sachez, Valérie, que la cuisine est un art et que je tiens à honneur d'en faire mon violon d'Ingres pour lequel j'éprouve peut-être assez souvent un faible particulier, mais toujours, il va sans dire, dans les limites permises. Car ma devise en art culinaire comme en bien des choses, c'est **uti sed non abuti**, ce qui signifie, en latin, user sans abuser. Que voulez-vous, les saints eux-mêmes ne sont point à l'abri des tentations. Et plusieurs même n'y ont-ils pas parfois succombé comme malgré eux ?...

— Que vous êtes savant, monsieur le curé... et comme vous parlez d'or !... murmurait Valérie, presque extasiée.

— Mais revenons au sujet qui nous occupe présentement, reprit bientôt son maître. Au demeurant, en fidèles respectueux ne faisons-nous pas œuvre pie en recevant dignement monseigneur, demain à diner ? Car vous n'êtes pas sans savoir que les évêques, princes de l'Eglise, sont les vrais successeurs des Apôtres. Bref, voici ma recommandation expresse : promettez-moi fermement, Valérie, de ne déposer les truffes en papillotes dans la cendre chaude, sous une légère pelletée de braise, qu'à l'instant précis où Monseigneur pénètrera dans le presbytère avec toutes les personnes de sa suite.

— Avec l'aide de Dieu, croyez bien que je ferai tout mon possible, monsieur le curé, acquiesça la dévouée gouvernante.

Sur cette réponse on ne peut plus rassurante, le curé d'Entrepierres descendit au jardin en se frottant vigoureusement les mains de satisfaction. Enfin il était à la veille de voir se réaliser pleinement sa promesse faite, l'an dernier, vers la même époque, à Monseigneur lors de sa première tournée pastorale. Au cours du diner qui lui avait été offert à cette occasion, le nouvel évêque ayant fait allusion aux truffes du Périgord, son pays d'origine, s'était pris à demander :

— Est-il bien vrai qu'en plusieurs points de cette pittoresque Haute-Provence, déjà célèbre par « l'huile admirable » dont parlait Mme de Sévigné, on puisse récolter des truffes dont l'excellence atteint à une réputation, parait-il, on ne peut plus méritée ?

— Parfaitement, Monseigneur, avait répliqué le curé Moscat. Il se récolte vers le sud, à Montagnac, des truffes dont la renommée n'est plus à faire. Mais, à vrai dire, elles ne valent point celles de Baudument, près d'ici, et dont la couleur d'ébène, la finesse du grain, la grosseur sans défauts, enfin et surtout l'arome — ah ! cet arome, quel délice ! — ne supportent point la comparaison avec toutes les truffes du monde. D'ailleurs comme elles sont assez rares, les gens du pays se les réservent pour les fêtes carillonnées.

— Eh bien, il ne nous serait point désagréable, avait déclaré alors Monseigneur sur un ton presque solennel, comme s'il parlait « ex cathedrâ », de pouvoir faire la comparaison de vos truffes avec celles du Périgord, il va sans dire moins par désir de céder à quelque tentation gourmande que par le souci personnel de trancher un débat, à cet égard, en parfaite connaissance de cause.

Edmond CALVET.

(à suivre)

Des dangers à fixer le soleil particulièrement lors des éclipses

Une éclipse est toujours un évènement qui trouve un large écho dans la presse. On l'annonce, on donne l'heure idéale d'observation et, dans bien des collectivités, on encourage les enfants à s'instruire par l'observation directe de ce phénomène très intéressant en lui-même, mais beaucoup moins intéressant par les graves dangers qu'il entraine en lésant l'appareil oculaire, quelquefois d'une façon définitive.

Nous avons toujours enflammé un papier avec une loupe dans un rayon de soleil. On sait que beaucoup d'incendies de forêts sont attribués à une brindille, ou à une feuille enflammée par un rayon de soleil qui traverse une goutte d'eau de rosée ou de pluie. Le même fait se produit sur la rétine quand on fixe la lumière du soleil. Toute lumière peut, d'ailleurs, en principe, donner les mêmes lésions, qu'elle soit électrique (flash, étincelles, explosion atomique), ou naturelle (soleil, éclairs d'orage), mais nous retiendrons surtout les conséquences nuisibles de l'observation du soleil en période d'éclipses, parce qu'elle frappe les individus jeunes.

Elle frappe surtout les enfants pour deux raisons :

1o) Les jeunes sujets ont une rétine très sensible, très friable et leur système optique possède le potentiel le plus élevé de transmissibilité. Ils seront d'autant plus vulnérables que leurs yeux seront parfaits, et comme c'est le cas des trois quarts des enfants, on se rend compte du nombre possible des victimes parmi les éléments les plus riches en possibilité pour l'avenir d'un pays.

Un rappel très sommaire de la conformation d'un œil, au point de vue optique, le fait comprendre. Il y a trois possibilités, sommairement :

— le myope dont l'œil est trop gros et où l'image se localise bien avant de la rétine et qui échappe ainsi à la brulure ;

— l'hypermétrope dont l'œil est trop petit et où l'image se localise en arrière de la rétine qui est ainsi atteinte d'une manière d'autant plus précise que l'hypermétropie se rapprochera de la normale ;

— l'emmetrope ou œil normal, où l'image se localise en plein sur ce « joyau de l'œil » qu'est la macula rétinienne, ayant toutes les chances, si l'observation lumineuse est prolongée, d'y déterminer les lésions classiques d'une brûlure solaire.

2o) Les écoles encouragent souvent leurs élèves à cette observation d'une leçon de choses naturelles, offerte, on pourrait le croire, généreusement par les circonstances. On pêche le plus souvent par ignorance, et la raison même de cet article est de tirer le signal d'alarme pour éviter, à l'avenir, cette exposition meurtrière le plus souvent sans précaution.

Cependant, la connaissance du photo-traumatisme rétinien remonte à la plus haute antiquité. Platon en parle. Galilée en fut atteint après avoir regardé le soleil au travers de son télescope. On l'observe si souvent à l'occasion des différentes éclipses solaires, que le nom de « cécité par éclipse » lui fut attribué. Chaque pays, après une éclipse, dénombre ses victimes. Le 1er Avril 1912, par un ciel sans nuages, 3.500 cas sont signalés en Allemagne par Hirschfeld.

Tout récemment, la Société d'Ophtalmologie de Paris en a reconnu l'importance en en faisant l'objet de son rapport annuel où le Dr H.-A. Millet traite des « brûlures du globe oculaire » en consacrant un grand chapitre aux brûlures chorio-rétiniennes par radiations solaires. Chapitre dont la lecture est indispensable pour la connaissance profonde de ces faits. Chapitre auquel nous empruntons pas mal de conclusions.

C'est tout récemment l'éclipse de fin septembre 1959 qui nous a poussé à jeter ce cri d'alarme, avec un nombre important de cas.

COMMENT LES ATTEINTES SE MANIFESTENT-ELLES ?

En général elles passent inaperçues. L'enfant observe d'un œil, la main repliée en tuyau, et ne se rend pas compte de la gêne visuelle consécutive, son autre œil étant intact et lui suffisant amplement.

C'est tout le mérite de l'Inspection Scolaire de déceler ces blessés visuels. Ils viennent nous voir pour acuité insuffisante d'un œil, rarement des deux, et aucun verre n'est capable de les améliorer. L'image de leur fond d'œil révèle l'énigme de leur baisse de vision et on peut observer toutes les gammes des brûlures sur leur région maculaire, comme sur le dos des baigneurs de l'été, se lisent tous les degrés d'atteinte des brûlures solaires. On a aussi, suivant le recul du temps d'exposition, des images bien différentes à noter, mais l'on peut dire que les cas graves qui nous intéressent, laissent toujours des empreintes définitives à partir de deuxième mois, cicatrices à ce moment irréversibles et presque toujours du même type.

Si le traitement semble agir dans les tout premiers moments, il est par contre très décevant après l'installation des séquelles définitives, d'où l'intérêt d'une prévention active.

Notre but n'est pas de faire la louange des verres dits filtrants, dont aucun, dans ce cas, n'est véritablement sûr, signalons-les en passant, parmi les moyens prophylactiques, mais c'est surtout dans la brièveté du temps d'exposition que réside la sécurité — si toutefois l'observation de l'éclipse est indispensable !

Docteur Pierre COLIN
Ancien Chef de Clinique
des Quinze-Vingts de Paris.

* * *

Nous rappelons que le Mercredi 15 Février il y aura une éclipse totale, vers 8 heures 32 minutes. Elle durera deux minutes et les régions de Montélimar, de Sisteron et de Menton sont les plus favorables pour la voir.

Le Ministre de l'Education Nationale a autorisé les enfants des écoles et des lycées de profiter de cette unique occasion et de ne pas oublier les précautions indiquées.

TRIBUNE LIBRE

A propos de la pêche

En qualité de Président de la «Gaule Sisteronnaise» en réponse à M. Marcel Silvy, aux Arcades, je viens faire la mise au point suivante :

La circulaire de la Fédération des Basses-Alpes, dont la copie figure à la fin de cet article, adressée aux Présidents des Sociétés de Pêche, leur demande de faire faire la distribution des cartes de pêche par le Trésorier de chaque société, et lui seul. Circulaire que j'ai fait connaître lors des réunions de 59 et 60.

De ce fait, il m'importe peu que notre Trésorier soit un marchand d'articles de pêche ou qu'il ait tout autre profession.

Le seul but que je me suis fixé le jour où j'ai accepté la présidence de la « Gaule Sisteronnaise », c'est la bonne marche de la Société au point de vue financier, intérêts de la société, alevinage et gardiennage.

C'est pour cette raison que je me suis entouré d'une bonne équipe de collaborateurs, toujours réélus sans discussion à leur poste depuis une quinzaine d'années.

Ceci m'a permis de pouvoir conduire au mieux tous les travaux incombant à notre société, et surtout l'alevinage.

Je ne puis que féliciter, sans réserve, cette équipe pour son dévouement désintéressé, par tous les temps et en tous lieux, souvent très difficiles, tels que Feissal, Le Vançon dès les gorges de Dromont, Esparron, La Combe de Bayons, Le Vermeil, délaissant leur travail personnel pour servir la cause de la pêche.

Ne pouvant prendre en considération les avantages pécuniers aléatoires, que certains croient pouvoir tirer de la vente des cartes de pêche, du moment qu'aucun profit (sauf des ennuis) ne peut en résulter pour la Société, je me vois dans l'obligation, pour la bonne cause et sans embarras, de suivre les termes de la circulaire Fédérale et de laisser la distribution des cartes de pêche au seul Trésorier.

Le Président : A. LAGARDE.

* * *

Fédération des Sociétés de Pêche
des Basses-Alpes
Seyne-les-Alpes

Seyne, le 11 Février 1958

DISTRIBUTION
DES CARTES DE PECHES

Messieurs les Présidents,

Afin d'éviter tous retards, dans la récupération des timbres invendus, ainsi que des fonds, il est indispensable de faire faire la distribution des cartes par votre Trésorier.

Les multiples distributeurs de cartes entrainent toujours des retards préjudiciables tant aux Sociétés qu'à la Fédération.

Il vous appartient de prendre toutes mesures utiles à cet effet.

En vous remerciant par avance, je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président : NICOLAS.

M. le Sous-Préfet en visite à Sisteron

M. le Sous-Préfet de Forcalquier a rendu visite à Sisteron. Le but de cette visite était de se rendre compte des importants travaux effectués par notre dynamique Municipalité ces derniers mois et s'informer des travaux d'exécution ou en projet.

Tout d'abord une séance de travail eut lieu dans le bureau avec M. le Maire, en présence de M. Maffren, 1er adjoint, délégué aux travaux, et au cours de laquelle fut faite une étude approfondie du plan d'urbanisme et de ses répercussion sur l'aspect extérieur et sur la vie économique de la Cité.

ILOTS INSALUBRES. — Cette question a été longuement examinée ; les formalités administratives pour la formation d'une Société Economique Mixte ; de même le problème important du relogement ont été étudiés très attentivement.

LYCEE. — L'achat du terrain de Beaulieu pour l'édification du nouveau Lycée et du Centre Féminin d'Apprentissage est réalisé et sera remis à l'Education Nationale.

EXTENSION DES RESEAUX D'EAU ET D'EGOUTS. — Un projet pour l'extension dans divers quartiers de la Commune est en cours de réalisation et de pré-réalisation.

ABATTOIR. — Travaux pratiquement terminés ; la dernière question à résoudre est l'alimentation en eau potable sans que l'alimentation de la ville en soit perturbée.

ECOLES DE QUARTIERS. — Réalisé : écoles du Gand, de la Bousquette, des Plantiers, de la Chaumiane. Divers projets en cours.

H. L. M. — En cours de construction H. L. M. du Gand (52 logements en location simple), lotissement du Thor (62 logements en co-propriété). Lotissement de la Baume. D'autres lotissements ou immeubles en co-propriétés par des Sociétés particulières sont également en cours de construction ou en projet.

AMENAGEMENT DE LA DURANCE. — Etude rapide de ce qui est prévu pour Sisteron.

Après cette séance de travail, M. le Sous-Préfet a tenu à se rendre sur les lieux et a visité, toujours en compagnie de MM. Fauque et Maffren, les principaux quartier de la ville où partout se manifeste une activité de bon augure pour l'avenir de Sisteron. Il s'est montré enchanté de cette visite et a promis son aide à nos édiles pour faciliter les tranches de travaux restant à exécuter.

LE FROID ET LE CHAUD

CONORD

Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Les Arcades — SISTERON

Meubles BOUISSON
Sisteron - Saint-Auban
Choix incomparable
des plus beaux mobiliers
Modernes et Rustiques
aux meilleurs prix
VISITEZ NOS MAGASINS

© VILLE DE SISTERON

EVELYNE

13, Rue de Provence, 13 — SISTERON — Téléphone 95

SOLDES après INVENTAIRE

Prix défiant toute concurrence

UNE VISITE S'IMPOSE SANS ENGAGEMENT

PULLS CHEMISES JUPES

MANTEAUX, VESTES, TAILLEURS et divers

MARCHANDISE 1er CHOIX

UN BON CONSEIL

CHANSYL

LE PRET A PORTER
DES CHAMPS ELYSEES

En exclusivité chez

EVELYNE

13, Rue de Provence
SISTERON

JOURNEE DE L'ALIMENTATION ANIMALE

Le 14 Février se tiendra à l'Ecole d'Agriculture d'hiver de Carmejane (Le Chaffaut) une journée de l'Alimentation Animale. Tout le monde connaît l'importance de l'alimentation ; son équilibre conditionne la bonne santé et la bonne production des animaux. Les problèmes de l'alimentation animale ont été étudiés avec soin par de nombreux spécialistes ; deux d'entre eux viendront à Carmejane le 14 Février après-midi entretenir techniciens et agriculteurs de l'alimentation minérale et azotée des animaux. Les cas des ovins et des bovins seront plus spécialement étudiés.

Ainsi M. Tuyeras, ingénieur des Services Agricoles, spécialisé en production animale traitera de l'alimentation azotée du bétail : les principaux aliments azotés, comment équilibrer une ration, troubles dus à un déséquilibre azoté de la ration.

M. Vaucheret, ingénieur agronome parlera de l'alimentation minérale et vitaminique des ruminants ; il insistera sur l'importance de ces problèmes pour les femelles en période de lutte, de gestation, de lactation.

Techniciens agricoles, éleveurs, rendez-vous donc à Carmejane le 14 Février à 14 heures.

DON

M. Clenchard, boulanger, récemment installé à Sisteron, place de l'Horloge, a fait don de la somme de 100 NF à répartir à parts égales entre la Société du Ping-Pong, la Boule Sisteronnaise, la Société Musicale Les Touristes des Alpes, le Ski-Club, le Tennis, le Quadrille Sisteronnais, le Sou des Ecoles, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, la Famille Sisteronnaise, l'argent de poche de nos vieillards hospitalisés et 4 NF pour la Société du Sisteron-Vélo.

Tous nos remerciements à ce généreux donateur.

VOL

Dans la nuit de Mercredi à Jeudi aux Plantiers, un fourgon automobile dans lequel se trouvaient une certaine quantité de paires de chaussures, appartenant à M. Sabatier, chaussures, rue Droite, a été volé.

Ce fourgon a été retrouvé le Jeudi matin aux Pennes-Mirabeau par la gendarmerie. Il était vide de son contenu. Une enquête est en cours.

AMICALE DES MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS

Dimanche dernier, dans la matinée, a eu lieu l'assemblée générale de l'Amicale des Mutilés et Anciens Combattants de la région Sisteronnaise, présidée par M. Fauque, maire et conseiller général.

M. Léon Imbert, président de l'Amicale, a tout d'abord salué la mémoire des camarades décédés dans l'année écoulée. Puis il remercie M. le Maire de sa présence, ainsi que M. Pierrisnard et M. Long, président et secrétaire départemental de l'U.F.A.C.

Il fait un compte-rendu de son mandat.

M. Laurent, trésorier, et Mme Rulland, secrétaire, donnent respectivement le compte-rendu financier et moral de l'Amicale.

Puis MM. Pierrisnard et Long font chacun un long exposé sur la situation, le bien être et le sort de tous les Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Le bureau de l'Amicale de Sisteron est réélu à l'unanimité, à savoir :

Président : M. Léon Imbert.

Vice-Présidents : MM. Pierre Buès et Jourdan.

Trésoriers : MM. Boudouard et Laurent.

Secrétaire : Mme Rulland.

Cette semaine dans

PARIS - MATCH

En exclusivité mondiale : Pour la première fois, des reporters à bord de la « Santa-Maria ».

Maison RAOUL COLOMB
Tissus-Confections SISTERON

A. T. M.

Samedi dernier, dans une salle de la Mairie, s'est tenue l'assemblée générale de l'A. T. M.

M. Léon Tron, adjoint au Maire, a ouvert la séance en félicitant tous les membres de l'A. T. M. de leur activité et des excellents résultats obtenus. Il apporte les félicitations du Conseil Municipal.

M. Pierre Colomb, président, donne un compte-rendu motal très détaillé et apporte des résultats obtenus.

L'année 1961 verra encore de belles réalisations et du beau théâtre à la Citadelle.

DES PRIX **Sensationnels** AUX SOLDES

VENTES FINS DE SERIES

chez

JULIEN

votre Chausseur
3, Rue Saunerie — SISTERON

MARDI - GRAS

Le Mardi-Gras sera fêté à Sisteron comme à l'habitude et peut-être encore mieux par de nombreuses sorties au cabanon.

Les anchoyades, les pieds-paquets, les saucisses, les têtes de veaux, les gigots agrémentés de banettes, le tout arrosé par des vins du Thor, des côtes des Combes, du Plan des Tines et de la Chaumiane, donneront l'ambiance et la gaieté dans cette célébration de ce Mardi-Gras 1961.

Tout ce monde, ainsi que le public, entrera en gaieté sur le Pré de Foire lorsque le Caramantran sera brûlé.

* * *

A 21 heures 30, dans la belle salle de l'Alcazar, on sera présent pour le Bal Masqué, le plus fréquenté de l'année, avec l'ensemble Claude Etienne.

On continue l'ambiance et la gaieté.

RICHAUD Georges

Radio Diplomé

Nouvelle Avenue — SISTERON

Grand Choix

Appareils T.S.F. et Téléviseurs
Laboratoire de dépannage agréé
Agent RADIOLA, SCHNEIDER
DUCRETET - THOMSON
Postes TRANSISTORS
Grandes Marques
Machines à laver
LINGEX-BONNET
LINCOLN LADEN
Réfrigérateurs FRIMATIC
compresseur

Facilités de Paiement
Vente à Crédit

LA GAULE SISTERONNAISE

L'assemblée générale annuelle de la Gaule Sisteronnaise aura lieu après-demain Lundi 13 Février, à 21 heures, dans une salle de la Mairie.

Ordre du jour : Compte-rendu moral et financier.

Le présent avis tient lieu de convocation.

MARIAGE

Aujourd'hui Samedi 11 Février, à l'Eglise Saint-Roch, à Mazargues, a lieu le mariage de Mlle Françoise Bontoux, pharmacienne, fille de nos sympathiques compatriotes M. et Mme Yves Bontoux, pharmaciens à Mazargues, et nièce de M. Paul Bontoux, minotier à Marseille, avec M. Michel Romette.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits et nos amicales félicitations aux parents.

BAYONS
FETE DE LA SAINT-BLAISE

Dimanche 12 Février, à 15 heures Grand Concours de Mounes doté de 30.000 francs de prix ; à 16 heures Jeux Divers ; à 17 et à 22 heures Grand Bal animé par l'orchestre Paulet.

Le Comité décline toute responsabilité.

Le Président : H. BOREL.

Le Maire : G. MAGNAN.

Occasion Autos

Vente-Achat-Echange
Crédit

TOUS VEHICULES

R. ROUGNY

Téléphone 158 SISTERON

POUR PEINDRE SOI-MEME

LA VEDETTE en boîte **375 frs le kg**

Peinture supérieure
toute prête à l'emploi
dans les nuances de votre choix

Garantie
par la Cie des Vernis Valentine

Droguerie Paul BERNARD

SISTERON

Par suite de l'application
du décret du 4 Septembre 1959
le prix est baissé à **353 francs**

AUX MEUBLES SISTERONNAIS

M. DOUSSOULIN

vous offre les plus beaux Meubles de la région aux plus bas prix

VISITEZ NOTRE EXPOSITION

La Bonne Adresse
Téléphone 93 **57, Rue Droite, 57**

Ici moins de Luxe, moins de Publicité, mais DES PRIX
Tous Travaux Ebénisterie et Menuiserie sur demande

ACHETEZ
votre 4 cv Renault

pour 164 N F par mois

avec le Crédit RENAULT
Organisme DIAC
Aucun versement massif

Renseignements

Alpes-Automobiles

DECAROLI Frères

Concessionnaire RENAULT
Avenue de la Libération
Tél 64 SISTERON

W. VIGNET

Rue de Provence
SISTERON

A. VICENZI

ANTIQUAIRE

Route Nationale 85 PEIPIN

Achète et vend tous genres meubles anciens

Agence PEUGEOT

Garage BARET
Avenue de la Libération - T. 44

Voitures Tourisme
Véhicules Utilitaires

PEUGEOT

Occasions toutes marques
Reprises — Crédit

Toutes pièces en magasin :
SISTERON : Garage BUES
LARAGNE : Louis MIGNOT
SAINT-AUBAN : Roger PERRIN

Le plus bel assortiment de tissus et 1.000 échantillons de collection pour Hommes, Dames et Enfants

chez

Jean PASCAL

18, Rue Droite à SISTERON

qui vous propose une visite de documentation sans engagement de votre part.

Dépositaire exclusif des tissus
DORMEUIL

Anglais, Français et Italien.

DEPOT

TEINTURERIE DEGRAISSAGE

Mme MARGAILLAN

12, Rue de Provence — SISTERON
1er étage — Téléphone 194

« MIDI-AUTO »

A. ESCARTEFIGUE PEIPIN (B.-A.)
Téléphone 16

Agence Automobile
PEUGEOT

MAC-CORMICK
Machines Agricoles

Mécanique Electricité Tolerie Peinture

Vente Echange Crédit Reprise NEUF et OCCASION

© VILLE DE SISTERON

SPORTS

SISTERON - VOLONNE

Il est dit qu'à Sisteron le comique est roi. Ce n'est pas un défaut, mais un fleuron de plus à cette ville de Haute-Provence.

Ainsi donc, comme prévue et annoncée, la suite d'un pari, relier Sisteron à Volonne dans 25 minutes, en vélo, a donné dimanche, dans l'après-midi, un mouvement sportif.

Quatre jeunes, disons plutôt quatre demi-vieux ! ! !... ont soutenu le pari et avec l'aide du mistral, ont réussi à s'octroyer un net avantage. Les vélos «montés» par Amayenc, Cimamonti, Decaroli et Gabert, ont donc gagné l'enjeu, un bon repas, fait le soir même.

Cette course faite dans de bonnes conditions, fut pénible et parfois même méchante pour certains, mais la réussite était là.

Les parieurs Sivan, Giafféri, Chabaud, Bertagnolio, Andine et Richaud ont reçu sur la ligne d'arrivée leurs adversaires en leur offrant le «cordial» de l'amitié.

Voici les temps : 1er Cimamonti en 20' 35" ; Gabert en 20' 50" ; Decaroli en 20' 56" ; Amayenc en 24' 59".

* * *

On ne peut pas rester sur une fausse note. Les perdants veulent avoir une revanche. Après quelques paroles échangées au cours de ce repas «gratuit» une seconde course, avec le tour du Signavous comme parcours, par équipe de deux, en relais, aurait lieu d'ici quelques jours, le temps de se faire les jambes, entre les gagnants et les perdants. Les paris sont ouverts, l'enjeu en vaut la peine, on est prié de retenir ses places sur le parcours.

* * *

BOULE SISTERONNAISE

Samedi dernier a eu lieu l'assemblée générale de la Boule Sisteronnaise.

Le président Chabaud a donné le compte rendu moral de la saison écoulée et le trésorier Marger a fait le bilan financier de la société.

A l'unanimité, les membres du bureau sont maintenus.

* * *

Liste des dons pour l'année 1960 :

Rolland Ernest 40 NF ; Usine S.F.C. 200 ; Brun Alexis 50 ; Bernard Maurice 5 ; Tardif, Café de Provence 50; Nobile, Café Mondial 15 ; Cimamonti boucher 20 ; Gabert Marcel 10 ; Anonyme 40 ; Rolland Yves 20 ; Merlin, pâtissier 20 ; Paolilo, Bar Le Rallye 15 ; Société Commerciale 20 ; Richaud Aimé, président du Sisteron-Vélo 10; Mme Caillier, Hôtel des Arcades 15 ; Clergues, Hôtel des Acacias 20 ; Audibert Maurice, épicier 20 ; Bouchet André 20 ; Bardonnenche Charles 20; Amiel, instituteur 10 ; Coutton, Bar des Arcades 50 ; Achard, La Potinière 20 ; Giraud, Café de la Paix 15 ; Feid 10 ; Dussaillant 10 ; Don Léon et Don Fernand 50 ; Anonyme 20 ; Mariage Cano-Bruna 10 ; Mariage Pipelier-Eysseric 10 ; Mariage Soldano-Torréano 10.

Sincères remerciements à tous ces généreux donateurs.

* * *

LE TOURNOI PONGISTE

Sous l'organisation du Ping-Pong Club local, dimanche dernier s'est tenu à Sisteron, durant toute la journée, le championnat départemental. Une cinquantaine de joueurs, dans les séries minimes, cadets, juniors et séniors, participent aux différents éliminatoires.

Audibert, de Sainte-Tulle, dans la catégorie seniors ; Farinotti, de Digne, dans la catégorie minimes ; Manent, de Digne, en catégorie cadets ; Allard, de Digne, en catégorie juniors, et Allinei, de Saint-Auban, en catégorie régionaux, enlevèrent après une lutte sévère, leur catégorie.

Excellente journée pour les Pongistes bas-alpins.

* * *

Le Ping-Pong Club Sisteronnais prévient les jeunes, à partir de 10 ans, qu'ils peuvent se faire inscrire chez M. Falcou, trésorier.

Ces jeunes seront entrainés, avec l'aide d'un moniteur, tous les jeudis de 13 heures 30 à 15 heures.

Une autorisation des parents est obligatoire.

* * *

SKI - CLUB SISTERONNAIS

Demain Dimanche, sortie à Ancelles. Départ à 7 heures Bar Samuel.

Inscriptions chez Mlles André ou chez M. Jean Julien.

* * *

BASKET-BALL

L'équipe de basket s'est retrouvée au complet dimanche dernier, et en déplacement à Lorgues, en championnat pré-excellence, a obtenu sur un large score, la victoire.

CONSEIL MUNICIPAL

Dans notre numéro de Samedi dernier, dans le compte-rendu du Conseil Municipal, M. Paul Corréard a demandé la diminution des trottoirs, ayant pour effet l'agrandissement du virage de la rue Droite, entre le magasin de Mlles André, nouveautés, et la quincaillerie Aubry-Turcan, centre-ville.

Nous demandons à M. Paul Corréard de nous excuser de cet oubli.

VARIETES - CINEMA

Samedi ,en soirée

Dimanche, en matinée et soirée Caterina Valente dans un film en couleurs

LA REINE DU MUSIC-HALL

BLANC

Comme tous les ans les

Ets BARTEX

vous offrent leur quinzaine de BLANC.

Toujours mieux et plus beau dans les meilleures qualités de fabrication Vosgienne du Nord, de Cholet et d'Armentières.

Une visite de votre part vous convaincra et nous fera grand plaisir de vous servir en confiance dans tous nos rayons.

Un choix immense de draps de lit, linge de maison, literie, serviettes, tous les tissus d'ameublement, couvertures laine, couvre lits et grand choix de Rideaux au mètre ou prêts à poser en Tergal, Rhovil, fil Tibline, etc... à des prix défiant toute concurrence.

BARTEX

22, rue Droite SISTERON

Maison de confiance

Entrée Libre.

COMMUNIQUE

Le Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre des Basses-Alpes communique à nouveau :

Promotion Sociale des Jeunes Gens ayant servi en Algérie

La loi no 59-960 du 31 juillet 1959 tendant à la promotion sociale offre aux jeunes gens qui ont servi en Algérie dans les conditions ci-après définies, la possibilité d'acquérir un perfectionnement de leur instruction ou de leur formation professionnelle.

Mesures d'ordre général. — Les intéressés bénéficiant d'une priorité :

— pour l'admission dans les centres ou sections spécialisées de formation professionnelle des adultes ;

— pour l'admission dans les centres de promotion professionnelle agricole ;

— pour l'octroi, en fonction de leurs états de service des allocations et avantages prévus par la règlementation en vigueur.

Ils peuvent effectuer un stage dans les écoles de Rééducation Professionnelle relevant de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Mesures spéciales. — Le Ministère de l'Edtucation Nationale pourra autoriser :

— des sessions spéciales d'examens dans tous les ordres d'enseignement avec aménagement des conditions requises ;

— des contingents de places supplémentaires au concours d'entrée dans les Ecoles d'Ingénieurs ;

— l'ouverture de centres de préparation d'examens et de concours.

Les bénéficiaires sont :

1) Militaires qui, depuis le 1er Novembre 1954, ont été blessés en cours d'opérations en Algérie ou évacués pour maladie ouvrant droit à pension.

2) Jeunes gens qui ont servi en Algérie pendant une durée supérieure à un an et qui ont été libérés à partir du 1er Janvier 1959.

3) A titre exceptionnel : jeunes gens qui, ayant servi en Algérie depuis le 1er Novembre 1954, et appartenant aux classes libérées avant le 1er Janvier 1959, n'ont pu depuis lors pour des motifs indépendants de leur volonté, retrouver leur emploi antérieur ou s'en procurer un nouveau.

Nota. — Les jeunes gens entrant dans les catégories 2 et 3 ne pourront toutefois bénéficier des mesures spéciales ci-dessus exposées s'ils ont déjà obtenu un sursis pour études.

Les candidats éventuels devront s'adresser au Service Départemental des Anciens Combattants et Victimes de de la Guerre «Maison de l'Agriculture» à Digne, en vue de la constitution de leur dossier.

A TEMPS NOUVEAU
PEINTURE MODERNE
ISOLANTE
DECORATIVE
ISODECOR
La Peinture sans rivale
Droguerie Paul BERNARD
Rue Droite — SISTERON

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

QU'ELLE SOIT DE FAIENCE... DE PORCELAINE la cuvette des W.C. doit être impeccablement propre. Avec HYGIENO, sans peine, sans effort faites disparaître la crasse jaunâtre. Hygiéno désodorise et désinfecte. Drog. et gds mag.

C'est un produit ROLLET

Droguerie PAUL BERNARD

Meubles BOUISSON
Sisteron - Saint-Auban
Choix incomparable
des plus beaux mobiliers
Modernes et Rustiques
aux meilleurs prix
VISITEZ NOS MAGASINS

CONORD :
du nouveau

Venez voir la nouvelle Vestalux - Coupe d'Or du Bon Goût Français 1960 - et les nouveaux réfrigérateurs "Ruban Bleu" chez :

Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Les Arcades — SISTERON

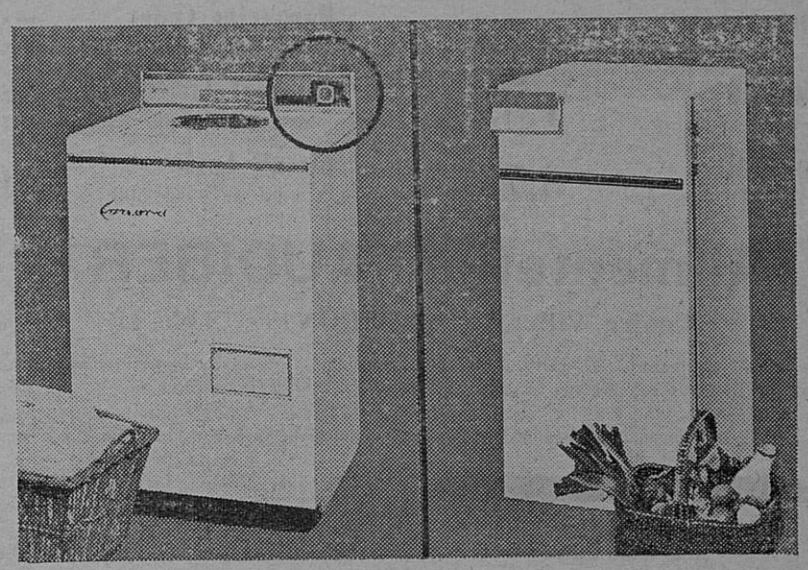

PRIX D'HIVER
Achetez dès aujourd'hui votre Réfrigérateur vous profiterez des prix d'hiver

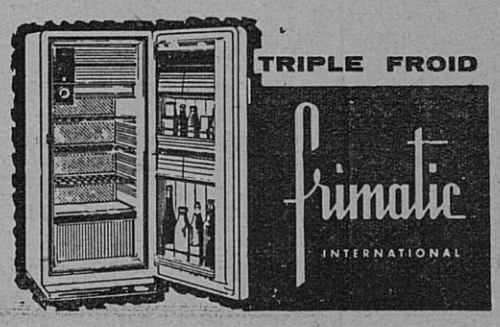

Bloc 140 litres	830,00 NF	installé
Grand luxe 147 litres	1.020,00 NF	
Grand luxe 167 litres	1.150,00 NF	
Grand luxe 202 litres	1.360,00 NF	

Garantie 5 ans

RICHAUD Georges
Radio Diplômé
Nouvelle Avenue SISTERON

ASSURANCE MALADIE DES AGRICULTEURS
pas d'organisme privilégié

Il est bon de rappeler que la loi d'assurance maladie agricole donne à l'exploitant le droit de choisir librement son assureur qui peut être soit un organisme mutualiste, soit une société d'assurances.

Bien que la surcompensation des risques ait été confiée à la Mutualité sociale agricole (il fallait bien le confier à l'un des organismes gestionnaires), **tous les assureurs sont sur un strict pied d'égalité** : même cotisation, mêmes remboursements, mêmes conditions de fonctionnement.

Les agriculteurs doivent donc savoir que toute personne qui leur affirmerait qu'un organisme aurait une position privilégiée dans l'organisation de l'assurance maladie, tenterait de les abuser. Les affiliations données à un agent d'assurances n'ont pas moins de valeur que celles données à la Mutualité sociale agricole.

D'autre part, pour éclairer leur choix, les agriculteurs doivent savoir que l'Union des Caisses d'assurances mutuelles agricoles a signé avec la Mutualité sociale agricole un accord national, confiant à cet organisme la gestion de tous les contrats maladie de la Mutualité.

Souscrire à une caisse d'assurance mutuelle agricole, revient donc à confier son contrat à la Mutualité sociale agricole, c'est-à-dire à une administration dont on sait qu'elle est l'annexe agricole de la Sécurité sociale, et qu'elle échappe donc de plus en plus au contrôle des exploitants !

C'est là une chose à savoir avant de choisir son assureur maladie. A ce propos, notons avec satisfaction, que toutes les adhésions données jusqu'ici sont provisoires, et que les agriculteurs conservent jusqu'à la signature du formulaire officiel et définitif, la possibilité de se soustraire à toute pression de l'Administration, en confiant leurs intérêts à quelqu'un qu'ils connaissent bien, un agent d'assurances dont la compétence et la discrétion leur garantisse qu'ils seront considérés en clients et non en assujettis.

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON Tél. 197

il y a un
FRIGÉCO
pour vous
8 modèles
dont le célèbre
"FRIGÉCO MURAL"

RANUCCI ELECTRICITE GENERALE
ARMES ET MUNITIONS
Fusils Luigi Franchi, Verney-Caron, Charlin, Darne
25, rue Saunerie — SISTERON — Tél 314 et 322

Votre Tailleur...
Pierre Ménardo
54, Rue Droite, SISTERON
chez lequel vous trouverez toujours les meilleures marques de draperies et une coupe conçue à l'unité qui respecte votre personnalité.

© VILLE DE SISTERON

En permanence

les prix Choc CODEC sont maintenus

Nescafé normal boîte 50 gr	2,20	Lait concentré non sucré la boîte	0,90
Nescafé normal boîte 200 gr	8,25	Petit Beurre LU le paquet de 24	1,50
Nescafé décaféiné boîte 50 gr	2,95	Chicorée Codec 250 gr	0,40
Nescafé décaféiné boîte 200 gr	10,75	Huile Arachide CODEC le litre	2,70
Ricoré boîte 100 gr	1,75	Pâtes Supérieures CODEC étui 250 gr	0,50
Ricoré boîte de 400 gr	6,25	Margarine Codec 250 gr	0,75
Banania étui 250 gr	1,35	Chocolat Codec à croquer 200 gr	1,15
Tonimalt boîte 450 gr	3,75	Biscuit Coste boîte de 1 kg 500	4,20

Alimentation AUDIBERT

Centre Ville - SISTERON - Tél. 47

A partir de Lundi 30 Janvier le magasin sera transféré provisoirement sur la Place Paul Arène, à côté du Salon de Thé Maffren.

Pour tous vos permis de conduire une seule agréée

Auto-Ecole LATIL

Les Arcades SISTERON

Tél. 247

Cours de Code de la Route

Etude de Me Pierre BERONIE notaire à SISTERON

———

Deuxième Avis

Suivant acte reçu par Me Pierre BERONIE, notaire à SISTERON, le neuf Novembre mil neuf cent soixante, enregistré à SISTERON le huit Décembre mil neuf cent soixante, bordereau 290/1

Monsieur Paul Emile LOUIS, entrepreneur,

Madame Aimée Anna Marie LOUIS sans profession, épouse de Monsieur Marcel SILVY

Monsieur Jules Casimir LOUIS, entrepreneur

Mademoiselle Berthe Aline Marguerite LOUIS, sans profession

Tous demeurant et domiciliés à SISTERON

Ont procédé entre eux au partage des biens leur appartenant et dépendant des successions de leur père et mère Monsieur et Madame LOUIS-AMIC.

Le fonds de commerce de Menuiserie sis et exploité à SISTERON, route de Noyers-sur-Jabron, avec tous les éléments incorporels en dépendant Immatriculé au registre du Commerce de DIGNE sous le numéro 59 A 19 et 58 A 19

A été attribué à Monsieur Jules Casimir LOUIS, entrepreneur, demeurant à SISTERON

Pour l'estimation portée audit partage Treize Mille Nouveaux Francs.

L'entrée en possession et jouissance a été fixée au trente Septembre mil neuf cent soixante.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dès à présent et devront être faites, sous peine de forclusion, par acte extra judiciaire, dans les dix jours au plus tard qui suivront la dernière en date des trois publications légales à SISTERON en l'étude de Me BERONIE, notaire, domicile élu à cet effet.

Signé : P. BERONIE.

FUNERAIRE — BATIMENT
MARBRERIE GENERALE

R. CAFFIN

Magasin et Atelier

Rue des Combes — SISTERON

POUR DE BONS GATEAUX

Gâteau de Bananes

Quantités : 5 bananes, 1/4 de litre d'eau, 150 gr de sucre en poudre, 2 œufs, 1 sachet de Sucre Vanilliné ANCEL, 50 gr de beurre.

Crème Anglaise : 1 sachet de Crème Anglaise Vanillée, 75 gr de sucre, 1/2 litre de lait, 1 petit verre de rhum

Préparation : pocher 5 bananes dans un sirop de sucre, préparé avec 1/4 de litre d'eau et 100 gr de sucre (pendant 3 à 4 minutes). Les égoutter, les couper en dés, les mélanger à deux jaunes d'œufs fouettés avec 50 gr de sucre en poudre, 1 sachet de sucre vanilliné et 50 gr de beurre tourné en mousse. Ajouter les 2 blancs d'œufs battus en neige ferme et verser la masse dans un moule beurré.

Durée de cuisson : cuire au bain-marie jusqu'à ce que le gâteau soit bien pris (environ 50 minutes). Démouler. Servir chaud, accompagné d'une crème anglaise, préparée selon le mode d'emploi sur le sachet, toutefois en y ajoutant en fin de cuisson un petit verre de rhum.

OUVERT TOUS LES JOURS

AVIS A NOS ABONNES

Les abonnés dont l'abonnement expire courant Janvier sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement (4,50 N.F.) à notre C. C. P. 156-36 Marseille ou au bureau du journal.

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, rue Droite — SISTERON

Magasin de Vente et d'Exposition

Grand Choix de LUSTRERIE

T. S. F.

Agent ELECTROLUX

Appareils Frigorifiques

Aspirateurs Cireuses

Facilités de Paiement

DEPANNAGE

de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques

Installation Force et Lumière

Moteurs et Pompes Electriques

Electro - Clôtures

Devis gratuit — Nous consulter

ONDINE RENAULT

la voiture de série «hors série» 4 vitesses

6356 NF +tl

essayez-la!

DECAROLI Frères

T. 64 - SISTERON

ETAT-CIVIL

du 3 au 9 Février 1961

———

Naissances : Jean-Marc Joachim Gallois. — Lydie Suzanne Chapier. — Eric Paul Georges Mouflet. — Yvonne Angèle Petrino. — Gérard Henri Albert Pourpre. — Michèle Josiane Martino (tous avenue de la Libération).

Publication de Mariage : Robert Henri Joël Massot, menuisier, et Magdeleine Irène Aline Alphonse, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès : Antonin Chabaud, 65 ans.— Marguerite Marie Aimée Moucharen, veuve Granier, 66 ans (tous avenue de la Libération).

TAXI MOURIÈS

AMBULANCE CHAUFFEE

VOYAGES TOUTES DISTANCES de jour et de nuit

Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

ECHANGES D'ECOLIERS FRANCO - ANGLAIS

pour enfants de 12 à 19 ans

L'Amitié Internationale des Jeunes dispose de nombreuses familles anglaises désirant pour leur enfant un échange avec un (e) jeune français (e).

Les modalités d'échanges sont rappelées ci-dessous :

Chaque français est placé individuellement dans une famille anglaise de son milieu social, le fils ou la fille de cette famille étant reçu en échange par la famille française.

A noter que 75 o/o des offres anglaises sont faites par des familles ayant une fille et désirant recevoir une jeune française.

Trois possibilités s'offrent aux intéressés :

Groupe Bleu : 1o) Séjourner en Angleterre 15 jours à Pâques (du 23 mars au 6 avril) et recevoir le jeune anglais 15 jours cet été (du 27 juillet au 10 août).

Groupe Vert : 2o) Recevoir un jeune anglais 3 semaines à Pâques (du 22 mars au 12 avril) et séjourner en Angleterre 3 semaines cet été dans la famille du jeune anglais : A) soit du 18 juillet au 8 août ; B) soit du 26 juillet au 16 août ; C) soit du 17 août au 7 septembre.

Groupe Vert Jaune (*) : 3o) Recevoir deux jeunes filles anglaises 3 semaines à Pâques (du 22 mars au 12 semaines cet été (du 26 juillet au 7 avril) et séjourner en Angleterre 6 septembre) successivement 3 semaines dans chaque famille anglaise.

(*) pour jeunes filles seulement de 14 à 19 ans.

Les enfants voyagent en groupe (via Dieppe-Newhaven), ils sont accompagnés et assurés et la secrétaire britannique est à leur disposition pendant tout leur séjour.

Les invitations anglaises sont très nombreuses. Il serait heureux qu'elles trouvent toutes une réciprocité française.

Voyages accompagnés. — L'Association peut joindre à ses voyages Paris-Londres et retour des enfants connaissant déjà leur correspondant.

Les renseignements détaillés seront adressés par retour du courrier (joindre 1 timbre) aux personnes en faisant la demande à : Amitié Internationale des jeunes, Mme Morvan-Lacourt, 123, rue de la Tour, Paris (16) Trocadéro 18-10. Réception : 10 à 12 heures et 15 à 17 heures. Fermé le Samedi toute la journée.

A ces renseignements seront joints noms et adresses de personnes habitant la ville ou la région des intéressés et ayant déjà effectué un échange par l'intermédiaire de l'Association.

N.-B. — L'Association s'occupant uniquement d'échange d'Ecoliers franco-anglais et de Voyages accompagnés ne peut donner d'autres renseignements que ceux concernant ses activités.

Samedi 11 Février

GRANDE FOIRE

A SISTERON

AGIM

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

R. DE LAMARE

SAINT-AUBAN (B.-A.) Tél. 86

Propriétés Commerces

Villas Campagnes

Agriculteurs le feu peut vous ruiner

Le Centre National de Prévention et de Protection vous propose d'afficher ce texte qui vous évitera peut-être l'irréparable. Oui, le feu peut vous ruiner... mais vous pouvez l'éviter.

PRECAUTIONS GENERALES

Conserver les liquides inflammables dans des récipients métalliques hermétiquement bouchés, entreposés dans un petit bâtiment bien aéré et isolé.

Ces liquides se volatisent facilement et peuvent exploser à la moindre flamme ou étincelle. Ne pas fumer en les manipulant et arrêter les moteurs proches.

Veiller au bon état des tuyaux de gaz d'éclairage, butane ou autre.

Faire vérifier les installations électriques ; tout bricolage est dangereux.

Ramoner les cheminées au moins une fois l'an.

Veiller à l'entretien des pots d'échappement des tracteurs et des machines automotrices, surtout avant les moissons.

Veiller à ce que personne ne fume lorsque cela présente un danger.

Espacer les meules les unes des autres ainsi que des bâtiments, des routes et des voies ferrées.

Redoubler de précaution pendant les battages.

Ne jamais allumer de feu en plein air sans être certain qu'on en restera maître.

Chaque chose à sa place. Ne laisser rien traîner : ni chiffons gras, ni papiers.

Faire respecter les règles de prudence par tout votre entourage. Instruire les enfants sur les dangers du feu.

Ne laisser jamais l'exploitation sans surveillance.

Effectuer une ronde générale chaque soir.

EN CAS D'INCENDIE

Ne pas s'affoler ; appeler les pompiers ; aller à leur rencontre pour les guider ; attaquer immédiatement le feu avec tous les moyens : A son début vous pouvez maîtriser le feu.

Empêcher les courants d'air ; en cas d'évacuation fermer portes et fenêtres des locaux en flammes après avoir mis en lieu sûr personnes et animaux.

Sur un feu de paille, bois, papier : se servir des pulvérisateurs ou de tout autre récipient en projetant l'eau par petites quantités à la base des flammes.

Sur un feu de liquides inflammables: pas d'eau, mais sable ou extincteur approprié.

Sur un feu d'origine électrique : couper le courant avant de se servir de l'eau.

PREPARER L'INTERVENTION DES SAUVETEURS

Consulter les pompiers sur l'organisation de votre protection : prévoir un plan de secours mutuels avec les voisins ; aménager les points d'eau : mares, ruisseaux, citernes, etc... avoir des extincteurs et veiller à leur entretien ; avoir toujours des pulvérisateurs en état de marche ; aménager un tas de sable ou de terre près des liquides inflammables ; doter d'une pelle à main les tracteurs et machines automotrices.

L'application de ces consignes ne coute rien, ne pas les observer devient de la négligence préjudiciable à tous.

AGENCE ALPINE

René REYNAUD

Av. de la Libération — Tél 206

PRETS DIVERS CREDITS

SOLUTION RAPIDE

Consultez-nous.

LE BON CAFE s'achète chez

R. BOUCHET

Rue Saunerie — SISTERON

Les Cafés BOUCHET sont les plus appréciés

Parfum — Arôme — Qualité

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 273

SISTERON

Truites vivantes

Poisson congelé

Ecrevisses

Langoustes

Coquillages

LA FRAICHEUR DE LA MER AU PIED DE LA CITADELLE

SPÉCIALISTE DU DIESEL

Agent Division Poids Lourds

UNIC WILLEME O M FIAT

Moteurs Diesel T. M. D. adaptables sur Véhicules Tourisme et Camionnettes Utilitaires de 1.000 à 2.500 kgs

s'adresser

GARAGE MODERNE

Route de Marseille — SISTERON — Tél. 317

Moderne Station-Service

« MOBIL »

de SAINTE-URSULE

A. RANQUE Téléph. 62 SISTERON

ESSENCE HUILE

LAVAGE GRAISSAGE VIDANGE

Toutes Marques

Charbons de toutes provenances

PASSEZ VOS COMMANDES SANS TARDER

en vous adressant à

E. JOUVE

Avenue de la Libération — SISTERON — Tél 43

Passez vos commandes dès maintenant

© VILLE DE SISTERON